

La présentation d'animaux sauvages dans les cirques itinérants va être progressivement interdite en France

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, s'est exprimée mardi matin sur le «bien-être de la faune sauvage captive». Elle a annoncé plusieurs mesures.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures, mis à jour il y a 2 heures

La présentation d'animaux sauvages dans les cirques itinérants va être progressivement interdite en France, ainsi que la reproduction et l'introduction de nouveaux orques et dauphins dans les trois delphinariums du pays, a annoncé mardi la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili.

La ministre, qui a présenté une série de mesures sur le «*bien-être de la faune sauvage captive*», a également annoncé «*sous cinq ans*» la fin de l'élevage des visons d'Amérique pour leur fourrure, relevant que «*notre époque a changé dans son attitude à l'animal sauvage*».

«*Il est temps que notre fascination ancestrale pour ces êtres sauvages ne se traduise plus par des situations où l'on favorise leur captivité par rapport à leur bien-être*», a lancé la ministre lors d'une conférence de presse.

Concrètement, la fin des animaux sauvages dans les cirques itinérants se fera «*dans les années qui viennent*», a dit la ministre, sans donner de délai précis. «*Mettre une date ne résout pas tous les problèmes, je préfère mettre en place un processus pour que ça arrive le plus vite possible*». Concernant le devenir de ces animaux - il y a par

exemple quelque 500 fauves dans les cirques français selon la profession -, *«des solutions vont être trouvées au cas par cas, avec chaque cirque, pour chaque animal»*, a dit la ministre, soulignant que ces animaux ne pourront évidemment pas être *«remis en liberté»*. Les mesures ne concerneront que les animaux dans des cirques *«en itinérance»*, et donc pas les autres spectacles présentant des animaux sauvages, a souligné la ministre.

Le gouvernement va débloquer une enveloppe de 8 millions d'euros *«pour la reconversion des cirques et des personnels des delphinariums»*. *«On leur (aux cirques) demande de se réinventer, ça va être une période où ils vont avoir besoin de soutien, l'État va être à leurs côtés»*, a-t-elle assuré.

Plus d'une vingtaine de pays européens ont déjà limité ou interdit la présentation d'animaux, tout comme environ *«400 collectivités»* en France, selon la ministre.

La France compte par ailleurs quatre élevages de visons et trois delphinariums. Aucun nouveau delphinarium ne pourra être créé, a indiqué la ministre qui a évoqué l'idée d'un *«sanctuaire»* pour accueillir à terme les dauphins et les quatre orques en captivité dans les trois existants. Elle a indiqué qu'une période de *«7 à 10 ans pour préparer la suite»* pour ces espèces.

À VOIR AUSSI - Cirque: ce que pensent les animaux